



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

## COMPTE-RENDU COMITES TECHNIQUES LOCAUX des 24/03/2015 , 01/04/2015 et 10/04/2015

*Les représentants FO pour ces CTL :*

*Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Stéphane OLLIER,  
Williams PILLET, Anne RETO-RIVIERE, Philippe VALOT et Franck VERNA*

### \* Notre déclaration liminaire :

Nous venons ici en deuxième convocation suite au boycott du premier CTL du 24/03, nous tenons à vous rappeler les raisons de celui-ci : Tout d'abord, depuis plusieurs mois déjà, nous ne cessons de vous rappeler que le dialogue social entre les OS et la Direction se dégrade dans notre Département. Nous vous avons alerté de la situation à plusieurs reprises lors d'audiences successives dont la dernière en intersyndicale avec Solidaires et la CGT le 02/03.

Nous vous avons également adressé plusieurs questions écrites pour lesquelles nous n'avons pas obtenu de réponse. Cette situation est de notre point de vue inacceptable !

**Nous nous présentons donc à ce deuxième CTL avec l'espoir que ce boycott permette enfin d'enclencher un dialogue social à la hauteur de ce que nous sommes en droit d'attendre.**

FO défend au quotidien les conditions de travail des agents et ce au plus près de leur lieu de travail. Nos militants sont dans les services, confrontés avec leurs collègues à la dure réalité des services. Tant sur l'organisation du travail, sur les modifications d'horaires d'ouverture et les risques engendrés, notre organisation syndicale constate que l'accord proposé par le Ministère de la Fonction Publique sur la qualité de vie au travail est un accord complètement déconnecté de la réalité au travail ! En effet, cet accord occulte tous les paramètres négatifs ayant dégradé la qualité de vie au travail ces dernières années ainsi que les projets de réorganisation. **Nulle référence à la suppression massive des emplois de ces dernières années alors que les missions restent les mêmes, entraînant une surcharge de travail. Nulle référence aux réorganisations et mutualisations en cours issues de la démarche stratégique et des réformes territoriales, entraînant à très court terme la mobilité forcée pour de nombreux collègues de tout grade.** Ces quelques lignes illustrent bien l'écart considérable qui existe entre la réalité du terrain et vos déclarations de bonnes intentions. Cet accord sur la qualité de vie au travail propose de donner directement la parole aux agents afin qu'ils soient force de proposition pour améliorer leur service et leurs missions, tout en détournant au passage les représentants du personnels, qui je vous le rappelle ont été élus démocratiquement par 87% des agents à la DGFIP.

Nous avons vu comment vous détourniez les propos tenus par les collègues lorsque vous nous avez proposé dans un récent Comité Technique de diminuer les plages d'ouverture des trésoreries mixtes de Vendée. Selon vos dires, ce n'est uniquement que pour les soulager dans leur dur quotidien que vous acceptez ces fermetures alors que la réalité est toute autre et vous le savez pertinemment. Votre seul but est de redéployer ces effectifs affectés à l'accueil physique dans les services afin de pallier les insuffisances d'effectifs et de pouvoir ainsi continuer à en supprimer davantage.

**La volonté de nos dirigeants n'est pas d'améliorer le service public en désintoxiquant l'usager de l'accueil physique avec les moyens modernes de communication aujourd'hui à sa disposition, la volonté de nos dirigeants est de pouvoir continuer coûte que coûte à diminuer le nombre de fonctionnaires dans ces services.**

**Pour FO, représenter les personnels, c'est refuser l'isolement des agents et des encadrants intermédiaires face à la pression hiérarchique.** De nombreux textes en préparation tendent à une individualisation forte au détriment des garanties collectives, notamment en terme de rémunération, nous les combattons fermement !

A l'ordre du jour de ce CT figure le budget départemental, le TBVS, la formation professionnelle et la campagne IR.

Les chiffres du TBVS vont, une fois de plus, faire ressortir le mal-être au travail des agents et des cadres intermédiaires. Lors du dernier CT ayant à l'ordre du jour les suppressions d'emplois, vous nous avez affirmé en long en large et en travers que l'effort était principalement porté par les services les moins en souffrance ! Dans le même ordre d'idées, nous osons espérer que des voyants au vert dans le TBVS ne servent de justificatifs pour de futures suppressions d'emplois... Car tel n'est pas le but initial de cet outil, nous vous le rappelons !

Concernant les écrêtements d'horaires variables, nous refuserons vos réponses de l'an dernier ainsi que celles de la Direction Générale consistant à faire porter la responsabilité sur les agents concernés en évoquant les "raisons comportementales" de ces agents qui ne prennent pas de récupération ou n'alimentent pas leur CET... Pour FO DGFIP, il y a un seul remède : l'arrêt des suppressions d'emplois permettant de desserrer l'étau dans lequel se trouvent coincés les services. Nous dénonçons également toutes les pressions exercées sur les agents de tout grade en matière de prise de congés. Nous vous rappelons que le droit à congés est un droit statutaire et que la situation tendue des services aboutie trop souvent à un transfert contraint des congés et jours ARTT vers les CET donc le seul intérêt est celui de l'Administration.

La Direction fait preuve d'un optimiste incroyable en imaginant que les quelques formations de management ou sur les RPS vont à elles seules résoudre tous les problèmes dans les services... De toute façon, tous les cadres nous disent globalement la même chose lorsque nous les rencontrons, d'ailleurs vos propos dans cette instance vont parfois dans le même sens, à savoir que lorsqu'un service se trouve en difficulté, les solutions préconisées par la Direction renvoient toujours à l'organisation du travail et culpabilisent encore plus l'encadrement et leurs équipes de plus en plus mis à mal par des injonctions paradoxales : faire toujours plus et mieux avec moins sans aucune marge de manoeuvre...

**Pour notre syndicat, seul un niveau d'emplois et de crédits suffisant serait en mesure d'améliorer vraiment les conditions de travail.**

Mr Le Président, lors de l'audience que vous nous avez accordé le 02 mars, nous avons évoqué avec vous **le projet de mise en place des Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine en Vendée pour septembre 2016 au plus tard**. Nous considérons à FO DGFIP que ce projet est important car il impacte de nombreux collègues de tout grade dans plusieurs services sur différents sites. Nous vous avons demandé lors de cette audience si vous considériez vous aussi ce projet comme « important », ce à quoi vous nous avez répondu que nous étions agressif sur ce sujet et que vous n'aviez pas eu le temps de réfléchir à la question... 3 semaines se sont désormais écoulées, vous avez eu le temps de la réflexion, par conséquent vous êtes donc désormais en mesure de répondre à nos questions :

**- Considérez-vous la mise en place des PCRFP comme un grand projet important pour la DDFIP de Vendée ?**  
**- Considérez-vous qu'il est nécessaire d'évaluer l'incidence sur les conditions de travail des agents concernés par une étude d'impact de ces futures réorganisations ?**

**Les élus FO DGFIP 85 exigent, si ces réorganisations que nous n'approuvons pas se confirment, que cette étude d'impact soit faite et qu'elle soit présentée au CTL et au CHSCT le plus en amont possible** afin de ne pas nous retrouver une fois de plus devant le fait accompli, comme ce fut le cas avec les PCE pour lesquels vous avez mené une réforme sans concertation et avec une brutalité sans précédent...

Ce projet de PCRFP induira inévitablement des changements négatifs, dans les situations de travail, collectives et individuelles. Ces changements concerneront l'organisation et l'environnement physique du travail des personnels concernés, ce qui affectera durablement leurs conditions de travail.

Depuis une dizaine d'année, les politiques successives d'austérité font des ravages sur le plan social dans notre pays. Elles constituent un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie.

La DGFIP fournit, année après année, son contingent de suppressions d'emplois et de réductions budgétaires afin de financer la réduction programmée de la dépense publique.

Pour les personnels, dont les traitements sont gelés depuis bientôt 6 ans, cela se traduit par une dégradation accrue de leurs conditions de travail.

Dans le même temps, la Direction Générale avance masquée sur les conséquences pour nos services de la réforme territoriale.

Dernière provocation de la Direction Générale : la transformation de la prime d'intéressement collectif en une sorte de « prime à la casse » des services qui ne serait accordée qu'aux structures mettant en œuvre des réformes...

Pour toutes ces raisons, le syndicat FO appellent tous les personnels de la DDFIP de Vendée à se mettre massivement en grève le 09/04 avec l'ensemble des salariés du public et du privé pour exiger :

- l'arrêt de cette politique d'austérité
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice
- l'arrêt du démantèlement de nos services

#### **\* Réponses de la Direction :**

Le Directeur ne partage pas notre analyse sur la dégradation du dialogue social en Vendée, celui-ci reconnaît néanmoins de gros problèmes de communication en général... Pour preuve, nous lui rappelons les derniers événements : mails des OS restés sans réponse, information sur un cas présumé de gâle au Château d'Olonne transmis à la Direction par FO et non par les chefs de service, etc...

D'ailleurs, suite à ce boycott, le Directeur qui ne devait pas assister toute la journée au CHSCT du 07/04 pour diverses raisons a modifié son emploi du temps afin de se libérer pour présider cette instance. Il nous semblait indispensable qu'en tant que Directeur de la DDFIP, celui-ci participe à tout le CHSCT...

S'agissant de la future création des PCRFP, Le Directeur nous confirme qu'il s'agit bien d'un projet important et que par conséquent, une étude d'impact nous sera présentée en CTL et en CHSCT le moment venu, ce dont nous nous félicitons tellement ces réorganisations impactent la vie des services et des personnels concernés !

La Direction en profite pour nous informer que la concertation continue pour la mise en place progressive des 2 PCE à La Roche / Yon et au Château d'Olonne (problématique immobilière).

Un point est fait également sur les dossiers ZUS « Zones Urbaines Sensibles » : le RH nous confirme que toutes les informations ont été remontées en Centrale, sans nouvelle réponse à ce jour...

Concernant les réorganisations programmées et annoncées : pour la fusion des 2 SIE de La Roche / Yon, la Direction est dans l'attente de la validation du projet par le Ministre.

S'agissant de la deuxième vague de modification des horaires d'ouverture au public, le Directeur nous informe que notre Département a pris du retard sur ce sujet. Le projet sera présenté lors d'un prochain CTL en juin ou à la rentrée. Il s'agit pour les plus gros postes de réduire d'environ 20% leurs heures d'ouverture au public : 2 demi-journées ou une journée par semaine... Même si ces modifications donneront dans un premier temps une certaine bouffée d'air aux services, il n'en demeure pas moins que les files d'attente s'allongeront les jours d'ouverture et nous répétons à la Direction que c'est le manque d'effectif couplé à une charge de travail toujours en augmentation qui provoquent des difficultés...

#### **\* Approbation des PV des CTL précédents :**

Une instruction de la Direction Générale ayant été annoncée fin 2014 traitant les conditions de vie au travail, nous demandons à la Direction de nous transmettre celle-ci pour en prendre connaissance. Il s'avère qu'un plan d'actions nous sera prochainement présenté avant l'été au CHS-CT.

#### **\* Formation professionnelle (bilan 2014 et plan 2015) :**

Comme l'an dernier, nous dénonçons l'e-formation (formation à distance) proposé aux agents pour certaines formations. Des efforts ont été faits pour permettre un meilleur isolement des personnels suivant ces e-formations avec la mise en place d'espaces dédiés en cours d'implantation dans notre département : Chantonnay, Montaigu, Les Herbiers, Fontenay le Comte, Luçon, Challans, Les Sables d'Olonne, La Roche / Yon (cité Travot et Jaurès). Chaque trésorerie sera rattachée à un espace dédié et un planning de mise à disposition de ceux-ci sera prochainement mis en place. Néanmoins, ce système ne répond pas pleinement aux attentes des personnels en matière de formation professionnelle. Nous signalons l'impossibilité pour les stagiaires d'imprimer les modules de formations, cette problématique a été remontée à la Direction Générale.

Nous profitons de ce point pour aborder avec la Direction, notamment Mr Danelutti, le mécontentement des collègues ayant suivi la formation intitulée « renfort campagne IR – Pool téléphonique ». Cette formation avait pour but les années précédentes de permettre aux collègues des différents services (PCE, BDV, BCR, Affaires juridiques, etc...) participant au pool téléphonique mis en place pour la campagne IR, de se remettre à niveau sur les nouveautés en matière d'IR. Or, cette année, cette formation ressemblait à une opération de « communication » vantant la déclaration en ligne et le site « impôt.gouv.fr ». L'attente des stagiaires était tout autre, ils souhaitaient avant tout une information pratique destinée à les aider à répondre aux contribuables et non entendre un discours de la Direction...

Mr Danelutti, même si celui-ci ne partage pas notre analyse, admet le ressenti négatif des participants et l'échec de cette formation cette année. Il nous explique que le PGF (Pôle Gestion Fiscale) en a tiré les conséquences et que cette formation sera modifiée l'an prochain !

**Vote des OS : CONTRE (FO + SOLIDAIRES + CGT) , ABSTENTION (CFDT)**

#### **\* Bilan budgétaire 2014 et budget prévisionnel 2015 :**

##### ***BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015 EN BAISSSE !***

La Direction, comme les années précédentes, cherche donc de nouvelles pistes d'économie...

L'affranchissement semble le poste sur lequel la Direction semble vouloir faire le plus d'économie en 2015.

Nous vous conseillons de nous faire remonter toutes vos difficultés financières, lorsque la pénurie se fera réellement sentir dans vos services respectifs, afin que nous puissions les dénoncer lors des réunions avec la direction.

***CETTE SITUATION BUDGETAIRE EST UNE FOIS DE PLUS INACCEPTABLE ET AURA POUR PRINCIPALE CONSEQUENCE DE DEGRADER DAVANTAGE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP EN 2015 !!!***

#### **\* TBVS - Tableau de bord de veille sociale 2014 :**

##### ***Quelques chiffres :***

***Nombre de jours de congés épargnés sur les comptes épargne temps en 2014 : 2873 jours (2100j en 2013, 2226j en 2012 et 2372j en 2011), soit pratiquement 10 000 jours de congés non pris en 4 ans pour notre département !!!***

***Nombre d'écêtements des horaires variables en 2014 : 558 (632 en 2013, 550 en 2012 et 645 en 2011). Ils représentent un volume global de 2192 heures de travail écartées... (2849h l'an dernier) !!!***

Nous resignalons à la Direction que tous les écêtements ne sont pas comptabilisés pour diverses raisons : certains personnels ne pointent pas du fait de leur grade et/ou de leur fonction spécifique. Nous profitons de ce point pour rappeler à la Direction que les causes principales de nos conditions de travail dégradées sont les suppressions massives d'emplois de ces dernières années et l'augmentation continue de la charge de travail !

Une surveillance et une vigilance accrue des chefs de service a permis en 2014 de réduire le nombre d'écêtements mais selon nous, un transfert s'est opéré sur le nombre de congés non pris...

Nous demandons à la Direction d'être particulièrement vigilante concernant les services pour lesquelles ces 2 paramètres ont augmenté simultanément.

***N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :***

***<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>***

# Calendrier prévisionnel « agenda social »

Dates prévisionnelles des prochaines CAP locales « Recours – entretien professionnel » :

**CAP Locale « recours cadres A » : 30/06/2015**

**CAP Locale « recours cadres B » : 30/06/2015**

**CAP Locale « recours cadres C » : 02/07/2015**

Dates prévisionnelles des prochaines CAP locales « Mutations » :

**CAP Locale « mvts locaux des cadres C » : 23/06/2015**

*Parution projet des mvts nationaux sur Ulysse : 07/04/2015*

*Parution des mvts nationaux définitifs sur Ulysse : 05/06/2015*

**CAP Locale « mvts locaux des cadres B » : 10/07/2015**

*Parution projet des mvts nationaux sur Ulysse : 27/04/2015*

*Parution des mvts nationaux définitifs sur Ulysse : 30/06/2015*

**CAP Locale « mvts locaux des cadres A » : 10/07/2015**

*Parution projet des mvts nationaux sur Ulysse : 04/05/2015*

*Parution des mvts nationaux définitifs sur Ulysse : 01/07/2015*

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, RETROUVEZ LA LISTE  
ET LES COORDONNEES DE TOUS NOS ELUS FO DGFIP 85  
SUR NOTRE SITE INTERNET :**

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

---

*Si vous souhaitez adhérer, retourner le coupon ci-dessous au Trésorier*

*(chèque à l'ordre de FO DGFIP 85)*

*(barème des cotisations en ligne sur notre site internet , rubrique « informations diverses »)*

**NOM :** **GRADE et INDICE :** **QUOTITE TPS DE TRAVAIL :**

**PRENOM :** **AFFECTATION :**

**PAIEMENT :**  1fois  2fois  3fois  4fois  
**O paiement immédiat**

**O paiement différé** (adresser tous vos chèques avec le premier à la trésorière  
qui les présentera en banque aux dates convenues)

**Trésorière : Stella CREPEAU - SIE Les Sables d'Olonne**  
**Secrétaire : Sébastien LIEVRE – SIP La Roche / Yon**